

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018

INVITATION AUX ACTIONNAIRES

Mardi 8 mai 2018, à 10 h 00
Samsung Hall, Hoffnigstrasse 1,
8600 Dübendorf, Suisse


LafargeHolcim



INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LAFARGEHOLCIM LTD

Mardi 8 mai 2018, à 10 h 00

Ouverture des portes : dès 08 h 30

**Samsung Hall, Hoffnigstrasse 1,
8600 Dübendorf, Suisse**

CHÈRES ET CHERS ACTIONNAIRES,

2017 a été une année de progrès pour LafargeHolcim.

En termes de performances, la croissance continue du chiffre d'affaires et des marges a entraîné l'augmentation de l'EBITDA sous-jacent et du cash-flow. Ces bons résultats opérationnels mettent en exergue une fois de plus la solidité de nos actifs, et notre capacité à réaliser nos ambitions quelles que soient les conditions de marché.

Mais comme vous, nous sommes très exigeants et nous sommes convaincus que LafargeHolcim a le potentiel pour faire encore mieux. Aussi je me réjouis de l'arrivée, en septembre dernier, de Jan Jenisch en qualité de Directeur général. La rapidité avec laquelle il a identifié les opportunités de croissance de notre entreprise est impressionnante. Le Conseil d'administration et moi-même sommes pleinement confiants dans l'approche de Jan pour diriger LafargeHolcim, approche que vous pourrez découvrir sous sa propre plume en page 8 de ce rapport. Guidés par notre Stratégie 2022, nous sommes confiants dans la réussite à long terme de notre entreprise qui se confirmera année après année.

LafargeHolcim est le numéro un mondial des matériaux et des solutions de construction. Nous employons les meilleurs talents du secteur, et appliquons les bonnes technologies et les bonnes solutions pour permettre à nos clients d'atteindre leurs objectifs, contribuant ainsi à la résolution des grands défis de notre temps, tels que l'urbanisation et le changement climatique. L'avenir de LafargeHolcim s'annonce prometteur.

Le temps de l'introspection

Revenir sur 2017, c'est également prendre en compte les événements qui ont eu lieu dans nos opérations en Syrie en 2014 et que les médias ont relayés tout au long de l'année. Le Conseil d'administration et moi-même condamnons avec la plus grande fermeté les erreurs qui ont été commises. Elles sont inacceptables, et nous avons pris des mesures radicales pour qu'elles ne se reproduisent pas. De tels événements nuisent à la réputation du Groupe.

Ils affectent également nos collaborateurs. C'est pourquoi nous avons porté toute notre attention sur eux. M'exprimant au nom du Conseil d'administration, j'affirme que nous sommes déterminés à ce que nos collaborateurs continuent d'être fiers du travail accompli par le Groupe et de la façon dont il est accompli.

Pour souligner l'importance de ces objectifs, nous avons pris un certain nombre de mesures en 2017. Parmi les plus importantes, citons la création d'un Comité Santé, Sécurité et Développement Durable au niveau du Conseil d'administration et d'un Comité Ethique, Intégrité et Risques au niveau opérationnel. Dans le droit fil de notre engagement envers une bonne citoyenneté d'entreprise, le Conseil d'administration a également approuvé une stratégie de maîtrise de nos émissions de carbone.

Ces mesures concrétisent une réalité sous-jacente: LafargeHolcim est une entreprise de premier plan qui vise à satisfaire les exigences les plus strictes partout où elle intervient. Nous œuvrons tous les jours pour construire un environnement de travail sécurisé, sain et éthique pour les personnes qui créent vraiment de la valeur pour toutes nos parties prenantes, y compris vous, nos actionnaires.

LafargeHolcim est, aujourd'hui, une entreprise de taille mondiale. Nous nous appuyons sur la longue histoire de nos activités de par le monde, et utilisons notre diversité comme un atout et un levier différenciant par rapport à nos pairs. Nous sommes, en même temps, une entreprise locale, proche de nos clients, et un contributeur essentiel aux communautés au sein desquelles nous vivons et travaillons.

Nous espérons que vous trouverez dans le Rapport de gestion la confirmation de ces atouts et de cette différence. Pour respecter notre engagement en matière de reporting intégré, notre ambition pour l'édition 2017 est de montrer à toutes nos parties prenantes que LafargeHolcim crée de la valeur tant sur le plan financier que non financier. Nous espérons y parvenir toujours mieux dans les prochaines éditions, l'objectif étant de trouver le meilleur moyen d'améliorer nos publications et de rendre compte des progrès réalisés.

J'espère être parvenu à vous transmettre mon enthousiasme pour les années à venir. Je vous invite à lire le message de Jan pour connaître la voie dans laquelle nous nous engageons.

Je souhaiterais profiter de cette occasion pour exprimer aux autres membres du Conseil d'administration ma profonde gratitude pour leur engagement et leurs conseils judicieux, ainsi qu'aux membres du Comité Exécutif sous la direction desquels nous avons accompli de réels progrès en 2017.

Je souhaiterais également adresser mes sincères remerciements et toute mon admiration à nos collaborateurs à travers le monde, qui s'attachent chaque jour, à faire la différence, celle-là même qui nous hissera vers des performances toujours plus élevées dans les années à venir.

Enfin et surtout, je vous remercie pour la confiance que vous continuez à accorder à cette grande entreprise.



Beat Hess
Président du Conseil d'administration

Beat Hess

Président du Conseil d'administration



Nous sommes confiants dans la réussite à long terme de notre entreprise. LafargeHolcim est leader mondial des matériaux et des solutions de construction. Nous employons les meilleurs talents du secteur, et appliquons les bonnes technologies et les bonnes solutions pour permettre à nos clients d'atteindre leurs objectifs, contribuant ainsi à la résolution des grands défis de notre temps, tels que l'urbanisation et le changement climatique. L'avenir de LafargeHolcim s'annonce prometteur.



Jan Jenisch
Directeur général



LafargeHolcim est une société de premier ordre qui possède les meilleurs actifs dans un marché des matériaux de construction en croissance. Il existe de vraies opportunités pour améliorer l'activité et cibler la croissance et la surperformance.



CHÈRES ET CHERS ACTIONNAIRES,

LAFARGEHOLCIM
Assemblée Générale 2018

En 2017, LafargeHolcim a fait des progrès significatifs sur tous les indicateurs clés. La croissance des ventes et la hausse plus que proportionnelle de l'Ebitda constituent une bonne performance et nous permettent de nous appuyer sur une base solide. La force de notre position mondiale est illustrée par le fait que quatre de nos cinq régions ont enregistré une croissance de leur Ebitda.

L'Ebitda sous-jacent a atteint 5 990 millions de francs suisses sur l'exercice, un chiffre qui inclut la reclassification de la quote-part du Groupe dans les bénéfices de la joint-venture chinoise Huaxin – soit 126 millions de francs suisses en 2017 – conformément à la norme IFRS 11 et dans le cadre de la restructuration actuelle de nos activités en Chine. L'Ebitda sous-jacent en base comparable, qui n'est pas affecté par la reclassification des bénéfices de Huaxin, a enregistré une hausse de 6,1 % sur l'année, en ligne avec les objectifs annoncés en octobre dernier.

Depuis que j'ai rejoint l'entreprise en septembre 2017, j'ai visité un grand nombre de nos sites à travers le monde pour voir de près la taille et les points forts de l'entreprise. J'ai été très impressionné par l'expérience et le dynamisme de nos collaborateurs, dont la mobilisation et la conscience professionnelle sont à la base de notre succès. LafargeHolcim est une société de premier ordre qui possède les meilleurs actifs dans un marché des matériaux de construction en croissance. Il existe de vraies opportunités pour améliorer l'activité et cibler la croissance et la surperformance.

Ma revue de l'entreprise a mis en lumière les opportunités et les priorités que LafargeHolcim doit se fixer. Le Groupe a enregistré de solides résultats en 2017, mais ceux-ci ne reflètent pas tout le potentiel de cette entreprise. En tant que leader du marché, nous devons nous fixer des standards plus élevés que tout autre acteur de notre industrie.

Tiré par l'augmentation rapide de la population mondiale, l'urbanisation et le besoin croissant en infrastructures, le secteur des matériaux de construction est très porteur. La demande de meilleures conditions de vie et d'infrastructures plus efficaces, conjuguées à la numérisation de la chaîne de valeur de la construction et la demande de solutions de construction durables stimulent également l'innovation et les investissements.

Nos métiers traditionnels du ciment, des granulats et du béton prêt-à-l'emploi sont au cœur de ces grandes tendances mondiales. Notre envergure internationale et notre excellent positionnement sur les marchés locaux nous permettront d'en tirer pleinement parti.

Stratégie 2022

LafargeHolcim a lancé sa nouvelle stratégie 2022 « Building for Growth » visant à engendrer une croissance rentable et à simplifier son modèle opérationnel afin de générer des rendements solides et de la valeur attractive pour les actionnaires. Cette nouvelle stratégie permettra d'accélérer la croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices au cours des cinq prochaines années. Pendant cette période, le Groupe s'engage à atteindre les objectifs suivants¹ :

- Une croissance annuelle de 3 à 5 % du chiffre d'affaires
- Une croissance annuelle de l'Ebitda sous-jacent d'au moins 5 %
- Une amélioration du cash-flow libre à plus de 40 % de l'Ebitda sous-jacent
- Une amélioration du retour sur capital investi à plus de 8 %

Cette stratégie est basée sur quatre facteurs de valeur : Croissance, Simplification & Performance, Solidité financière et Vision & Collaborateurs.

¹ Tous les montants à taux de change constants

Croissance

Le Groupe s'attachera à capitaliser sur la croissance sous-jacente de ce marché, en cherchant à générer des performances supérieures à celles du secteur. LafargeHolcim s'appuiera sur sa solide base d'actifs pour investir sur les marchés offrant les meilleures opportunités tout en étant plus sélectif sur les autres marchés. Le Groupe mettra en œuvre des stratégies plus agressives dans les granulats et le béton prêt-à-l'emploi, en parallèle de ses solides activités dans le ciment. Il développera un quatrième segment d'activités, Solutions & Produits, pour tirer pleinement avantage des produits et des applications au plus proche des clients. Ce segment, qui comprend actuellement des produits préfabriqués, des produits en béton, l'asphalte, les mortiers et des services, génère déjà un chiffre d'affaires annuel de 2,1 milliards de francs suisses. Les stratégies de croissance agiles qui seront développées par les pays se concentreront sur des acquisitions ciblées et génératrices de valeur afin d'augmenter les effets d'échelle et les marges.

Simplification et Performance

Simplification et Performance permettront de créer un modèle opérationnel sensible à la maîtrise des coûts ainsi qu'une structure corporative légère. L'accent sera mis sur les pays, avec une responsabilisation accrue des équipes locales notamment en termes de résultats. Les 35 plus gros marchés rapporteront directement à la direction du Groupe et des responsables de compte de résultat seront nommés localement pour les quatre segments d'activités. Les deux fonctions corporative ont été fusionnées et la direction du Groupe a été réduite à 9 membres. La simplification permettra à LafargeHolcim d'améliorer considérablement sa structure de coûts. Ce programme, qui devrait s'achever au 1^{er} trimestre 2019, devrait engendrer des économies en frais généraux de 400 millions de francs suisses par an. Dans ce cadre, les bureaux corporative de Singapour et Miami seront fermés en milieu d'année. Une forte culture de la performance sera créée, avec des indicateurs clés de performance simplifiés et un nouveau système de rémunération alignés sur les objectifs du Groupe. Les pays ainsi que les quatre segments d'activités assumeront la responsabilité de

leurs résultats financiers. Dans les granulats et le béton prêt-à-l'emploi, nous chercherons à nous rapprocher des meilleurs acteurs du secteur en termes de performance.

Solidité financière

La Solidité financière avec le maintien d'une notation de crédit « investment grade » permettra de créer de la valeur. La croissance sera financée par la cession de certains actifs au cours de l'année 2019 pour un montant d'au moins 2 milliards de francs suisses. Les investissements seront limités à 2 milliards francs suisses par an et le cash-flow libre excédentaire sera affecté au versement d'un dividende attractif.

Vision & Collaborateurs

Sous le pilier Vision & Collaborateurs, LafargeHolcim continue à développer les valeurs de confiance et d'intégrité, son engagement dans le domaine de la santé et de la sécurité, et son ambition d'être à la pointe en matière de solutions de construction durable et d'innovation. Nous souhaitons encourager un style de leadership entrepreneurial, focalisé sur le succès à long terme de LafargeHolcim.

Mon équipe et moi-même sommes en train de mettre cette stratégie en œuvre à travers l'ensemble du Groupe. Nous fournirons des informations régulières sur son avancement tout en nous concentrant sur la réalisation de nos objectifs et des résultats encore meilleurs en 2018. Au nom de tous les collaborateurs de LafargeHolcim, je vous remercie de votre confiance et de votre soutien.



Jan Jenisch
Directeur général

**ORDRE DU
JOUR ET PROPOSITIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

1.

Rapport annuel, comptes annuels consolidés du Groupe et comptes annuels de LafargeHolcim Ltd et rapport de rémunération ; rapports de l'organe de révision

1.1 Approbation du rapport annuel, des comptes annuels consolidés du Groupe et des comptes annuels de LafargeHolcim Ltd

Proposition du Conseil d'administration: approbation du rapport annuel, des comptes annuels consolidés du Groupe et des comptes annuels de LafargeHolcim Ltd.

1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération

Proposition du Conseil d'administration : acceptation du rapport de rémunération par un vote consultatif.

2.

Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction

Proposition du Conseil d'administration: donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction pour leurs activités au cours de l'exercice 2017.

3.

Affectation du bénéfice résultant du bilan; détermination de la distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports de capital

3.1 Affectation du bénéfice résultant du bilan

Proposition du Conseil d'administration : affectation du bénéfice résultant du bilan 2017 comme suit:

	Millions CHF
Bénéfices non distribués reportés	11 222
Résultat net de l'exercice	428
Résultat non distribué disponible pour l'assemblée générale des actionnaires	11 650
Solde à reporter	11 650

3.2 Détermination de la distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports de capital

Proposition du Conseil d'administration : affectation d'une partie des réserves légales aux bénéfices non distribués facultatifs et distribution de CHF 2.00 par action nominative, d'une valeur nominale de CHF 2.00, à concurrence d'un montant plafonné à CHF 1 214 millions.

Les actions propres détenues par LafargeHolcim Ltd et ses filiales ne bénéficieront d'aucune distribution. Le montant de la distribution sera réduit en conséquence.

Le dernier jour de négoce donnant droit à un dividende est prévu pour le 10 mai 2018 et le premier jour de négoce ex dividende pour le 11 mai 2018. Le versement de la distribution est prévu pour le 16 mai 2018.

4.

Réélections

4.1 Réélections des membres du Conseil d'administration et réélection du Président du Conseil d'administration

Pour obtenir des informations biographiques sur l'ensemble des candidats, veuillez vous référer à la brochure ci-jointe «Elections au Conseil d'administration – Curricula vitae».

4.1.1 Réélection de Dr Beat Hess en qualité de membre du Conseil d'administration et réélection en qualité de Président du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Dr Beat Hess en qualité de membre du Conseil d'administration et réélection en qualité de Président du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.1.2 Réélection de Paul Desmarais, Jr. en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Paul Desmarais, Jr. en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.1.3 Réélection d'Oscar Fanjul en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Oscar Fanjul en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.1.4 Réélection de Patrick Kron en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Patrick Kron en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.1.5 Réélection de Gérard Lamarche en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Gérard Lamarche en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.1.6 Réélection d'Adrian Loader en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection d'Adrian Loader en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.1.7 Réélection de Jürg Oleas en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Jürg Oleas en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.1.8 Réélection de Nassef Sawiris en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Nassef Sawiris en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.1.9 Réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.1.10 Réélection de Dr Dieter Spälti en qualité de membre du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Dr Dieter Spälti en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.2 Réélections des membres du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

4.2.1 Réélection de Paul Desmarais, Jr. en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Paul Desmarais, Jr. en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.2.2 Réélection d'Oscar Fanjul en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Oscar Fanjul en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.2.3 Réélection d'Adrian Loader en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Adrian Loader en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.2.4 Réélection de Nassef Sawiris en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Nassef Sawiris en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.2.5 Réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

4.3 Réélection de l'organe de révision et réélection du représentant indépendant

4.3.1 Réélection de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration: attribution du mandat d'organe de révision pour l'exercice 2018 à Deloitte AG, Zurich, Suisse.

4.3.2 Réélection du représentant indépendant

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Dr Thomas Ris, de Ris & Ackermann, Avocats, St. Gallerstrasse 161, 8645 Jona, Suisse, en qualité de représentant indépendant pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2019.

5.

Rémunération du Conseil d'administration et de la direction

5.1 Rémunération du Conseil d'administration pour sa prochaine durée de fonctions

Proposition du Conseil d'administration: approbation du montant total maximum de la rémunération du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2018 à l'assemblée générale ordinaire 2019, de CHF 4 800 000. Vous trouverez de plus amples informations dans la brochure ci-jointe «Votes sur les rémunérations à l'assemblée générale ordinaire 2018».

5.2 Rémunération de la direction pour l'exercice 2019

Proposition du Conseil d'administration: approbation du montant total maximum de la rémunération de la direction pour l'exercice 2019, de CHF 39 500 000. Vous trouverez de plus amples informations dans la brochure ci-jointe «Votes sur les rémunérations à l'assemblée générale ordinaire 2018».

LafargeHolcim Ltd

Dr Beat Hess

Président du Conseil d'administration

Jona, le 13 avril 2018

(Le texte original allemand tel que publié dans la Feuille officielle suisse du commerce fait foi.)

Pièces jointes

- Formulaire d'inscription avec enveloppe-réponse
- Brochure « Elections au Conseil d'administration – Curricula vitae »
- Brochure « Votes sur les rémunérations à l'assemblée générale ordinaire 2018 »

DOCUMENTATION ET INFORMATIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

Documentation

Le rapport de gestion 2017, qui comprend le rapport annuel, les comptes annuels consolidés du Groupe et les comptes annuels de LafargeHolcim Ltd ainsi que le rapport de rémunération, les rapports de l'organe de révision et la proposition d'affectation du bénéfice peuvent être consultés par les actionnaires au siège social de la société et sur www.lafargeholcim.com.

Sur demande écrite (voir le formulaire ci-joint), le rapport de gestion sera envoyé aux actionnaires par courrier à partir du 28 avril 2018.

Accès à l'assemblée générale ordinaire

Sur demande écrite, les cartes d'admission à l'assemblée générale ordinaire seront envoyées par courrier aux titulaires d'actions nominatives. Les actionnaires de LafargeHolcim Ltd inscrits au registre des actions comme actionnaires ayant le droit de vote au 27 avril 2018 auront le droit de vote.

L'envoi des cartes d'admission à l'assemblée générale aura lieu à partir du 28 avril 2018.

L'inscription au registre des actions n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions détenues par des actionnaires nominatifs avant, pendant et après l'assemblée générale ordinaire.

Délégation du pouvoir de représentation

Les actionnaires qui ne peuvent pas participer en personne à l'assemblée générale ordinaire sont priés de se faire représenter par un autre actionnaire inscrit au registre des actions comme actionnaire ayant le droit de vote, ou par le représentant indépendant, Dr Thomas Ris, Ris & Ackermann Avocats, St. Gallerstrasse 161, 8645 Jona, Suisse. A cet effet, veuillez utiliser le formulaire de procuration ci-joint.

Procurations électroniques et instructions au représentant indépendant

Les actionnaires peuvent désormais voter par voie électronique sur www.lafargeholcim.com/agm en donnant procuration au représentant indépendant et en lui transmettant leurs instructions par voie électronique. Les identifiants d'accès requis figurent dans les documents de convocation fournis aux actionnaires. L'application utilisée s'appelle Nimbus ShApp et la société Nimbus AG assiste le représentant indépendant. Les actionnaires peuvent communiquer leurs instructions de vote par voie électronique ou modifier les instructions qu'ils auraient déjà données jusqu'au 6 mai 2018 à 23 h 59 au plus tard.

Bureau des intervenants

Les actionnaires qui souhaitent prendre la parole lors de l'assemblée générale ordinaire sont priés de s'annoncer au bureau des intervenants (Wortmeldeschalter) près de l'estrade, avant le début de l'assemblée générale.

Traduction simultanée

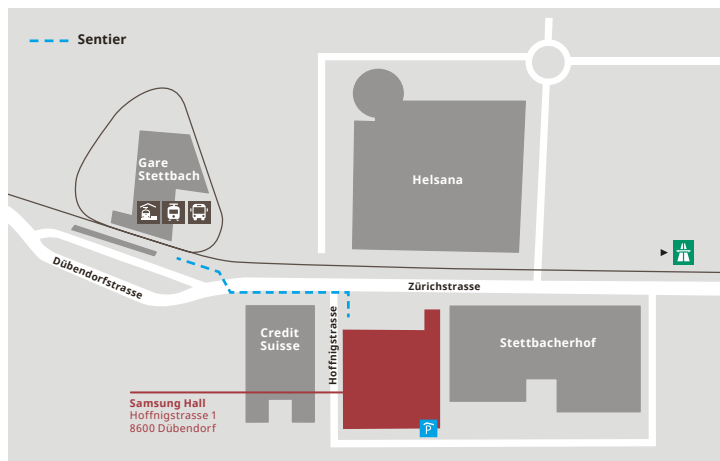
L'assemblée générale ordinaire se tiendra en allemand et en partie en anglais avec traduction simultanée en allemand, anglais et français.

Vestiaire

Les sacs à dos, parapluies, sacs et autres articles volumineux doivent être laissés au vestiaire.

Moyens de transport

Les actionnaires sont priés d'emprunter les transports publics, les possibilités de stationnement étant limitées aux abords du lieu de l'assemblée, Samsung Hall, Dübendorf.



Accès en transports publics

Le Samsung Hall se trouve à quelques pas de la gare de Stettbach. Après votre arrivée à la gare de Stettbach, le mieux est de prendre la sortie sud (« Süd ») pour atteindre le Samsung Hall.

Réduction sur le prix des transports publics

Grâce au partenariat du Samsung Hall et de RailAway, les actionnaires empruntant les transports publics bénéficient d'une remise de 10 pourcent sur les billets de train. Cette offre est valable dans les deux sens entre Stettbach et une destination suisse se trouvant en-dehors du réseau régional de Zurich ZVV. Pour obtenir votre billet de train à prix réduit, présentez simplement votre carte d'accès valable à l'assemblée générale ordinaire au guichet avant de votre voyage.

Accès en voiture

Un nombre réduit de places de parc payantes sont disponibles au parking du Samsung Hall.

LafargeHolcim Ltd
Zürcherstrasse 156
8645 Jona, Suisse
Téléphone +41 58 858 86 48
communications@lafargeholcim.com
www.lafargeholcim.com

